Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 38 (1902)

Heft: 47

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XXXVIIIme ANNÉE

N° 47.

LAUSANNE

22 novembre 1902

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Aux urnes ! — Les subventions scolaires à Zurich et à Olten. Agenda des écoles pour 1903. — Henry Warnery, professeur. — Chronique scolaire : Suisse romande. Vaud. Valais. Allemagne. France. Bibliographie. — Pensées.* — PARTIE PRATIQUE : *Ecole enfantine. — Composition. — Récitation et rédaction. — Arithmétique : Problèmes pour le degré intermédiaire. — Compte du vigneron Pierre-Abram. — Conseil.*

Aux urnes !

Nos lecteurs sont renseignés. Ils mesurent toute l'étendue du scrutin de demain. Que chacun remplisse donc son devoir dimanche !

Et ce devoir est simple. Il consiste d'abord à aller voter, puis à gagner quelques amis à la cause des subventions et de l'école primaire. La « Société pédagogique romande » compte actuellement tout près de 3000 membres. Ci 3000 **oui**. Si chacun de nos amis amène de son côté au scrutin quatre ou cinq partisans des subventions — ci 15000 **oui** —, nous arrivons déjà à un total convenable et la Suisse française fera bonne figure dans les résultats du vote.

* * *

Nous approchons du but. Encore un vigoureux effort et nous l'aurons atteint.

Notre association se doit à elle-même de mettre tout en œuvre pour faire accepter le projet. Elle ne peut pas se déjuger. Il y a juste dix ans que, de concert avec la « Société suisse des instituteurs », la « Société pédagogique de la Suisse romande » adressait une requête au Conseil fédéral, dans laquelle elle exposait par le menu toutes les raisons qui parlent en faveur de l'appui financier à accorder à l'école populaire suisse. Ces raisons subsistent aujourd'hui comme en 1892. Il n'y a rien à ajouter ni rien à retrancher à cette pétition.

Il faut croire que toute résistance n'a pas cessé et qu'il existe encore beaucoup de motifs de défiance dans le peuple. La brochure que vient de publier une société suisse d'instituteurs en est une preuve[1]. On

[1] *Bund und Volksschule.*

cherche à y démontrer que le projet doit être repoussé pour des raisons d'ordre politique, économique, pédagogique et religieux. Le temps et la place nous manquent pour examiner chacun de ces points. La réfutation est facile. Nous devons nous en référer ici à nos précédents articles sur ce sujet. Les autorités fédérales n'ont pas et ne peuvent pas avoir d'intentions cachées. Elles ont travaillé à visière découverte et continueront à faire de même dans l'avenir.

Les temps agités du « Kulturkampf » sont bien loin derrière nous. Personne ne voudrait revivre cette époque troublée de 1870 à 1880. Notre association renferme des adhérents de diverses confessions. Nous vivons en bons frères sur un pied de large tolérance et d'humanité, laissant de côté ce qui divise pour ne songer qu'à ce qui rapproche.

Puisse ce même esprit être celui de la journée de demain ! Sur le terrain neutre de l'école nationale, chrétienne, mais non-confessionnelle, nous pouvons et nous devons tous nous rencontrer et nous tendre la main, membres du « Katholischer Lehrerverein », de l'« Evangelischer Lehrerverein », du « Schweizerischer Lehrerverein » des fédérations tessinoises ou de la « Société pédagogique de la Suisse romande ».

* * *

L'acceptation du projet d'arrêté sera la réalisation d'une espérance depuis longtemps caressée. La question des subventions n'est point l'œuvre de tel ou tel parti. C'est une œuvre suisse, une œuvre nationale à laquelle ont collaboré tous les amis éclairés de l'école, une œuvre de progrès, simplement, que nous comptons fermement pouvoir enregistrer ici samedi prochain.

F. G.

LES SUBVENTIONS SCOLAIRES A ZURICH ET A OLTEN

L'assemblée annuelle des délégués de la Société suisse des instituteurs a eu lieu dimanche 9 novembre à Zurich. Elle comptait environ 100 délégués, presque exclusivement de la Suisse allemande. M. Fritschi, conseiller national, de Zurich, a été confirmé comme rédacteur de la *Gazette suisse des instituteurs,* avec un traitement de 4000 francs. Le fonds pour les orphelins s'élevant à 87,521 fr., il a été décidé que la fondation fonctionnerait à partir du 1er janvier 1903, sous la direction d'une commission de 7 membres.

A l'assemblée générale, qui comptait environ 400 participants, des rapports ont été présentés par MM. Locher, conseiller d'Etat, et Auer, instituteur secondaire, sur les subventions scolaires, puis par MM. Zollinger et Æpli sur le matériel d'enseignement de la géographie dans les écoles secondaires et de district. Après un rapport de M. Uhler, instituteur secondaire, le Comité central a été chargé de publier un bulletin destiné, comme par le passé, à orienter la jeunesse dans le choix de ses lectures.

En ce qui concerne la première question, celle des *subventions scolaires,* M. Locher a établi que la confirmation du décret serait la réalisation d'une espérance depuis longtemps caressée, non par tel ou tel parti, mais par les amis clairvoyants de l'instruction primaire et, en particulier, par le personnel enseignant. Il y a vingt ans le décret aurait été rejeté comme fut rejeté le 26 novembre 1882 le projet de créer un secrétariat d'école fédéral. Malgré l'opposition qu'elle rencontra tout d'abord, l'idée d'une subvention fédérale en faveur de l'école primaire fit donc son chemin ; les maîtres et les commissions scolaires surent veiller à ce qu'elle ne tombât pas en oubli et comme la plupart des opposants étaient d'accord sur le principe, on finit par trouver un terrain d'entente. Un très grand pas vers l'unification dans le domaine de l'enseignement primaire a été fait lorsque cet enseignement fut déclaré obligatoire pour tous, et gratuit ; le décret nouveau marque un pas de plus vers cette unification ; il veut établir que l'école primaire où se forme l'immense majorité des citoyens suisses ne doit pas avoir une couleur, être l'œuvre d'un parti, mais qu'elle doit appartenir au peuple tout entier, avec les mêmes obligations pour tous et pour tous les mêmes privilèges.

Est-ce à dire que les cantons auront à renoncer à leur individualité ? Aux termes du décret, évidemment non ; et telle n'est pas non plus l'arrière-pensée des législateurs : tout en facilitant le développement des écoles primaires, la Confédération s'engage à tenir compte, comme par le passé, des particularités et du développement historique de chaque canton.

Pourtant des critiques ont été faites ; les plus importantes ont été réunies dans un pamphlet lancé contre le nouveau décret et qui s'intitule : *Bund und Volksschule.* Une autre brochure avait déjà paru quelque temps auparavant : *Die Schulideale unserer Gegner.*

On objecte ceci : les secours financiers promis aux cantons par la Confédération ne sont qu'une apparence ; la Confédération, ou plutôt certains partis ont inventé les subventions pour s'emparer de l'école primaire et l'orienter à leur gré. Et cette orientation est connue ; ils rêvent de graver au fronton de nos bâtiments scolaires : école primaire fédérale libre-pensante et athée !

A ces objections, il faut répondre par l'histoire même du décret ; il est un compromis et le résultat d'une entente laborieusement conquise : entente au sein même des sociétés pédagogiques suisses entente entre les directeurs d'écoles, entente entre les divers partis. Un pareil compromis ne saurait être l'œuvre d'un parti. Quant à l'athéisme dont nous serions menacés, nous pouvons être tranquilles ; lorsqu'un gouvernement sera assez fort pour imposer dans les écoles la profession de l'athéisme, c'est que l'athéisme sera depuis longtemps la religion du peuple. Il y a plus : l'indifférence religieuse elle-même n'a jamais été et ne saurait être le résultat de la liberté religieuse que l'Etat a le devoir de faire observer dans les écoles publiques.

La seule arrière-pensée qui pourrait rester aux partisans du nouvel article de loi pourrait se formuler dans ces mots : « Qui paie commande ». Mais les subventions fédérales ne supprimeront pas les charges cantonales et, encore une fois, les termes du décret assurent aux cantons le respect de leur individualité. C'est dans cette confiance que très probablement le corps enseignant à peu près unanime de la Suisse allemande confirmera par son vote l'arrêté fédéral.

* * *

— Une assemblée de délégués des groupes libéraux-conservateurs, réunie dimanche 9 novembre, à Olten pour discuter la question des subventions scolaires, a entendu un rapport de M. de Meuron, conseiller national, suivi d'une discussion à laquelle ont pris part MM. O. Pestalozzi (Zurich), Dürrenmatt, conseiller national, Speiser, conseiller national. O. de Dardel, rédacteur (Neuchâtel), de Steiger, conseiller national (Berne), et Burren, rédacteur (Berne), et a voté la résolution suivante :

« Les délégués des associations libérales-conservatrices, réunis à Olten le 9 novembre, se déclarent d'accord avec la rédaction de l'article 27 *bis* de la Constitution fédérale soumis à la votation populaire, sous la réserve que la loi de subvention ne dépasse pas les limites fixées par l'entente des partis dans les Chambres fédérales.

» Les membres de l'Assemblée fédérale représentant les groupes ici réunis, sont priés de vouer une attention toute spéciale au projet de loi qui leur sera présenté et à sa rédaction dans le sens précité. »

* * *

— L'assemblée des délégués des associations catholiques du canton de Zurich (Mænner und Arbeitervereine) a décidé de laisser toute liberté à ses membres en ce qui concerne les subventions scolaires. On sait ce que cela veut dire.

— Trois cent cinquante personnes environ ont pris part à la réunion d'Uster du parti démocratique. Après avoir entendu un rapport de M. Fritschi, conseiller national, l'assemblée s'est prononcée à l'unanimité pour l'acceptation des subventions scolaires.

— La société de la presse libérale du canton de Zurich, samedi dernier, a aussi décidé de soutenir les subventions scolaires.

— Les journaux jurassiens publient une proclamation des députés du Jura au Conseil national, y compris les députés conservateurs Choquard et Daucourt, recommandant aux électeurs les subventions scolaires.

Une déclaration du comité des conservateurs de la ville de Berne conclut dans le même sens, ainsi que le Grand Conseil de ce canton, par 173 voix contre 17.

— Y a-t-il loin, mon petit garçon, pour aller à Pompaples ?
— Ça dépend, m'sieu.
— Tu me parais intelligent, comment t'appelles-tu ?
— Comme mon père, m'sieu.
— Vous êtes nombreux dans votre famille ?
— Autant que d'assiettes, m'sieu.
— Et combien avez-vous d'assiettes ?
— On a chacun la sienne, m'sieu.

AGENDA DES ECOLES POUR 1903.

Cette intéressante publication vient de paraître quelque peu rajeunie. L'arrangement des matières est resté le même que les années précédentes. Nous avions reçu de nombreux collègues des demandes de modifications ; mais, outre qu'il eût été excessivement difficile de les concilier toutes, ces divers changements auraient eu pour principal effet d'augmenter dans une trop large proportion le prix de revient de notre *Agenda*.

En revanche, les tableaux statistiques ont tous été revisés et remis au point. Nous en avons modifié ou supprimé quelques-uns qui ont été remplacés, avantageusement croyons-nous. Il convient de citer parmi les nouveautés : une statistique plus complète des Universités suisses et de l'Ecole polytechnique, les comptes de la Confédération pour 1900, le commerce de la Suisse en 1900 ; l'importation et l'exportation en 1900, une tabelle pour le change des monnaies, une liste des mines, carrières et salines, un tableau pour le calcul des distances. Voilà, certes, de quoi rendre plus attrayante notre édition de 1903 et engager chaque instituteur, voire même les élèves d'instruction secondaire, à se procurer *l'Agenda des Ecoles*. La *Gérance de l'Educateur* fournira d'ailleurs volontiers tous autres renseignements et recevra surtout avec plaisir les souscriptions.

Le prix reste fixé à 1 fr. 50 (1 fr. 60 contre remboursement) et chacun sait que le bénéfice net est intégralement versé à notre *Caisse de secours*.

C. P.

Henri Warnery, professeur.

SOUVENIRS PERSONNELS

Est-il trop tard pour parler encore de lui ? Ainsi qu'au temps de Musset, l'oubli vient vite à notre époque,

Et dans ce pays-ci quinze jours, je le sais,
Font d'une mort récente une vieille nouvelle.

Mais j'ai cru remarquer une lacune dans les nombreux articles parus à l'occasion de sa mort ; je voudrais essayer de la combler. Ni M. S. Cornut dans la *Semaine littéraire*, ni M. E. Doutrebande dans la *Tribune libre*, ni d'autres encore n'ont parlé de Henri Warnery en tant que professeur. Et comment l'auraient-ils fait, s'ils n'ont pas été ses élèves ? Un intérêt s'attache toutefois à l'examen de cette face — non la moindre — de son talent.

Ce qu'il fut comme maître au collège de Lausanne, c'est-à-dire dans l'enseignement secondaire, je m'en doute, mais je n'en juge que par ouï-dire. En revanche, j'eus l'honneur de suivre ses leçons à l'Académie de Neuchâtel et j'éprouve un réel plaisir à dire combien grande et bienfaisante était l'influence qu'il exerçait sur ses élèves. Aucun de ceux-ci ne me contredira, j'en suis certain, si j'ajoute qu'il fut pour eux un « maître à penser » et qu'il s'entendait merveilleusement à ouvrir leur esprit, à élargir leur horizon, à développer leur sens critique.

Dans le petit auditoire des Lettres, aujourd'hui attribué à la Faculté de Droit, on attendait Henri Warnery. Très exact, il arrivait, se défaisait de son chapeau, de son paletot ou de sa pelisse, puis prenait place dans la modeste chaire. Le silence aussitôt s'établissait. Les « demoiselles de pensionnat » elles-mêmes ces-

saient leur innocent papotage. L'atmosphère était toute de sympthie, d'attente respectueuse.

Et le maître commençait. Sa voix, plutôt haute, se souvenant de ses origines vaudoises, chantait un peu. Elle manquait de couleur et paraissait monotone dans une première audition. Mais à la longue, on lui découvrait une foule de nuances, d'inflexions plus ou moins marquées qui constituaient un rythme, pas classique du tout, je le veux bien, pourtant empreint de charme. Parfois l'expression adéquate, le mot propre n'arrivait pas au premier appel. La parole hésitait, dénotait un grand désir de précision et — on ne saurait trop insister sur ce point — de sincérité. Or, ce qui semblait devoir être une gêne, devenait un élément nouveau d'intérêt. Ces courts temps d'arrêt rassemblaient l'attention des auditeurs, forçaient à la réflexion et soulignaient la pensée ainsi exprimée.

Ses gestes étaient sobres, très sobres. Je me souviens d'un geste d'amour avec lequel il ouvrait — pour nous en lire des fragments — le livre dont il parlait, un Leconte de Lisle ou un Sully Prud'homme, ses poètes favoris. Et puis, un autre pour remettre en place le volume..... Ces amis, comme il a dû trouver dur de les quitter !

Il faudrait dire quelque chose aussi de son visage, de son expression. Le regard frappait surtout : regard de poète plus que de critique, qui flottait un peu au-dessus des têtes, qui semblait suivre la pensée, fixer l'idée pour l'idéaliser encore, pour la débarrasser des éléments étrangers, pour en exclure les contingences. La vérité saisie et exprimée avec bonheur, l'œil étincelait, cherchait parmi les auditeurs une marque de satisfaction, un contact, puis repartait vers les régions de l'impersonnalité et de l'absolu.

Serait-ce que Henri Warnery méconnût le pourvoir de la forme ? Non point. Lui, si soucieux du style, de la partie matérielle de l'art dans ses propres ouvrages, comment n'y aurait-il pas attaché d'importance en analysant ceux des autres ? Bien au contraire, il s'intéressa toujours vivement aux questions d'esthétique. Poète avant tout, il suivait d'un œil particulièrement attentif les tentatives faites pour renouveler le vers français. Ainsi il admirait beaucoup M. H. de Régnier et citait volontiers de lui cette strophe, dans laquelle l'assonance a remplacé la rime :

Un petit roseau m'a suffi
Pour faire frémir l'herbe haute,
Et tout le pré
Et les doux saules,
Et le ruisseau qui chante aussi ;
Un petit roseau m'a suffi
A faire chanter la forêt.

Malgré tout, il ne pensait pas que l'art — poésie, peinture ou musique — eût sa fin en lui-même. Et c'est pourquoi la préoccupation de l'idée ne l'abandonnait jamais.

Maintenant, que ses cours n'aient pas été marqués d'une originalité assez forte pour mériter d'être publiés, je l'accorde. Tout le premier, il en serait convenu. Je ne sais d'ailleurs s'il ne faudrait pas plutôt l'en louer. Car ceux qui ont enseigné seront d'accord avec moi, il ne s'agit pas devant des élèves de cultiver le paradoxe et de vouloir par force se singulariser. Il faut avant tout distribuer la science, la vraie, l'indiscutable, celle qui a reçu l'adhésion des plus grands esprits, la moins paradoxale donc. Il faut en outre rester à la portée de ses auditeurs et ne pas leur supposer plus d'esprit critique ou de culture qu'ils n'en ont. Les succès personnels du professeur importent peu ou du moins ne viennent qu'en second rang. C'était bien l'avis de H. Warnery, et il aurait plutôt demandé : « M'a-t-on compris ? » que « m'a-t-on applaudi ? »

Il avait cette idée — et il la partageait avec plusieurs de ses collègues de

l'Académie — que l'enseignement supérieur, pas plus que les autres, ne doit se borner à des leçons prononcées *ex cathedra*. Il réclamait des étudiants une activité effective, un labeur continu, méthodique. Il préférait à ses cours, pourtant fort suivis, les modestes « conférences » dans lesquelles il entendait et critiquait les dissertations de quelques élèves réguliers. Oh ! que de bonnes heures nous avons ainsi passées autour de lui, dans une sorte d'intimité, je dirais volontiers, de camaraderie. Ce n'était plus, en effet, le professeur, redouté à cause de sa science et de l'examen final, c'était l'ami, le conseiller qui dirigeait nos études, qui nous donnait sans compter son temps, ses forces, qui accomplissait ce prodige de ne paraître jamais las ni ennuyé jusque dans la maladie. Jugez-en par ce trait. Peu avant son départ de Neuchâtel, il m'écrivait encore pour s'excuser de ce que ses souffrances l'eussent empêché d'examiner un de mes travaux !

Dès lors, personne ne s'étonnera que ses élèves lui aient voué une sorte de culte et qu'ils aient senti, à la nouvelle de sa mort, le deuil s'emparer de leur âme.

JEAN CART.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Séance des Inspecteurs d'écoles de la Suisse romande. — Jeudi 13 courant, les inspecteurs d'écoles des six cantons romands se sont réunis dans la grande salle du bâtiment des Ecoles normales, à Lausanne.

Les cantons étaient tous représentés, sauf Valais qui s'était excusé, et la conférence comptait 18 participants.

M. Beausire, chef de service au Département de l'instruction publique et des cultes du canton de Vaud, présidait.

Mlle Soguel, inspectrice des écoles enfantines de Lausanne, a présenté un excellent rapport sur « L'enseignement de la lecture dans le degré inférieur. » Après une discussion et un échange de vues des plus intéressants, la conférence a adopté à l'unanimité les conclusions suivantes présentées par Mlle Soguel :

1° Pour être éducatif, l'enseignement de la lecture ne doit pas être en aucune façon mécanique.

2° Les exercices de langage en sont la base et lui enlèvent son caractère abstrait et aride.

3° La méthode phonétique est la plus rationnelle parce qu'elle va du concret à l'abstrait, de l'idée au mot, du mot à ses éléments phonétiques et de ceux-ci aux signes qui les représentent.

4° Les exercices d'orthographe marchent de front avec ceux de lecture dont ils sont le complément nécessaire.

5° Les exercices de lecture au tableau noir précèdent et préparent ceux dans le syllabaire.

6° L'enseignement proprement dit de la lecture se donne à l'école primaire ; l'école enfantine en pose la base par les exercices préparatoires.

M. Henchoz, adjoint au Département de l'instruction publique du canton de Vaud, a donné ensuite lecture d'un travail sur « L'inspectorat en Suisse » et a vivement intéressé son auditoire. Il a présenté une série de vœux qui, le temps étant écoulé, seront discutés dans la prochaine séance. A la demande de M. le révérend chanoine Quartenoud, cette dernière aura lieu à Fribourg l'an prochain.

VAUD. — † **Marie Rosset.** — Le corps enseignant lausannois vient de rendre les derniers devoirs à l'un de ses membres les plus sympathiques, Mlle Marie Rosset, décédée après quelques jours de maladie.

Entrée à l'Ecole normale en 1877, Mlle Rosset fut bientôt forcée par le maladie d'interrompre ses études. Cependant, dès son rétablissement, elle fit pro-

fiter de ses qualités éducatives la Colonie pour jeunes filles installée alors à Bussigny, aujourd'hui au Châtelard. Elle continua courageusement à travailler à son instruction, aussi put-elle se présenter aux examens et obtenir son brevet en 1892.

Sous des dehors modestes et des apparences un peu frêles, Mlle Rosset cachait une âme d'élite et un caractère fortement trempé. Elle aimait sa classe et s'y dépensait sans compter pour le plus grand bien de ses écoliers qui la chérissaient. Tous ceux qu'attristent ce départ prématuré garderont précieusement le souvenir de cette amie disparue et n'auront garde d'oublier l'enseignement que comporte une vie si dignement remplie. E. S.

VALAIS. — † **Alphonse Beck**. — Encore un homme de bien qui vient de descendre dans la tombe! C'est M. Alphonse Beck, docteur, de Monthey, mort à l'âge de 82 ans.

Homme prudent et éclairé, loyal et bon, d'un commerce très agréable, il s'était gagné beaucoup de sympathies et avait mérité le respect de tout le monde, sans distinction de partis. Aussi, tous ceux qui ont eu l'avantage de le connaître et de l'apprécier ont-ils été vivement affectés à la nouvelle de son décès et le regrettent-ils unanimement.

Progressiste toujours et en tout, il n'était pas de questions qui le laissassent indifférent. Les oubliés, les humbles et les souffrants étaient ses protégés de préférence; le sort de la femme surtout le préoccupait et il était peiné que « nos législateurs parussent trop facilement perdre de vue que le Valais compte 100,000 habitants des deux sexes et non pas seulement 50,000 individus du *sexe fort*, seuls dignes de leur sollicitude! »

M. Beck s'intéressa constamment au sort de l'instituteur et, convaincu de l'insuffisance de son traitement, il travailla de tout son pouvoir à le faire élever. « On ne peut améliorer le traitement du maître d'école, disait-il dans une séance du Grand Conseil (il en fut membre pendant 30 ans au moins), alors qu'on vote un subside pour lui acheter des ceintures pour se serrer le ventre! »

Le sort des petits, des enfants qui fréquentent l'école, ne laissait pas de le préoccuper non plus, et il s'éleva avec fermeté contre l'abus du mot à mot routinier et contre l'excès des tâches à domicile.

Cet homme de cœur et de bon sens a donc plus d'un titre à la reconnaissance du corps enseignant et de tous les amis de l'éducation, qui ne sauraient comment mieux lui exprimer leur gratitude et leur admiration qu'en prenant sur sa cendre encore tiède l'engagement sacré de s'inspirer de son exemple et de tâcher de l'imiter.

M. le docteur Beck *n'a pas perdu sa journée* : qu'il dorme en paix son dernier sommeil. Aux siens, les sincères condoléances de la *Société libre d'éducation*.

Alph. Michaud

ALLEMAGNE. — **Pénurie d'instituteurs**. — La « Feuille officielle scolaire » annonce que 70 classes sont sans maîtres en ce moment dans le seul arrondissement de Potsdam !

— Le prince Eitel Frédéric vient d'être « immatriculé » à l'Université de Bonn, dans la Faculté de droit.

— FRANCE. — M. Chaumié, ministre de l'instruction publique, a déposé sur le bureau du Sénat le projet de loi relatif à l'abrogation de la loi Falloux et à la fixation des conditions d'ouverture et de fonctionnement des écoles d'enseignement secondaire libre. Voici le texte de l'exposé des motifs et du dispositif de ce projet en ce qui concerne *l'aptitude pédagogique* :

Nous ne faisons pas preuve d'une excessive rigueur en exigeant les garanties de capacité professionnelle et le certificat d'aptitude spéciale qui, déjà en 1844, apparaissaient comme nécessaires à M. le duc de Broglie. Ces exigences auront,

en outre, le mérite de rendre impossible l'interposition de ces directeurs fictifs derrière lesquels se sont tant de fois abrités et pourraient encore s'abriter des entreprises d'industrie scolaire ou des associations en révolte contre la loi.

Ces dispositions formulées dans l'article 1er s'appliquent également aux directrices d'établissement secondaire de jeunes filles qui devront produire, à défaut d'un diplôme de licencié, un diplôme d'enseignement secondaire dont un règlement, délibéré en conseil supérieur de l'instruction publique, devra déterminer le mode de collation. Elles seront également astreintes à produire le certificat d'aptitude prévu pour les directeurs d'établissements de garçons. Le développement de notre enseignement secondaire de jeunes filles nous permet et nous commande d'exiger les mêmes garanties que pour l'enseignement secondaire des garçons.

— **Hommage à M. Jules Payot.** — Les trois ordres du personnel enseignant de la Marne ont fait, le 30 octobre dernier, leurs adieux à M. Payot, leur ancien inspecteur d'académie, nommé recteur de l'Académie de Chambéry, dans un banquet qui a réuni à Châlons plus de cinq cents professeurs, instituteurs et institutrices.

Bibliographie.

Lectures géographiques, par P. Foncin, librairie Armand Colin, Paris. — 290 pages, in-16.

Les écoles françaises ont à leur disposition de magnifiques manuels de géographie ; ceux de M. P. Foncin, inspecteur général de l'Instruction publique, peuvent être cotés parmi les meilleurs. Le livre du maître de la Première année de géographie renferme 60 lectures, que le libraire Armand Colin vient d'extraire pour en former un intéressant volume. Ces lectures sont destinées à être lues en classe par le maître et commentées par lui. Elles décrivent d'abord un grand nombre de sites de la France et de ses colonies, puis passent en revue les différents continents. Ce ne sont point des « extraits » d'auteurs juxtaposés, mais des pages charmantes écrites par M. Foncin lui-même en un style vraiment à la portée des enfants. Certainement elles intéresseront ceux-ci, leur faisant aimer la géographie, science autrefois si aride. Les instituteurs trouveront en outre dans ce volume le texte d'une foule de jolies dictées. E. S.

Causeries françaises. — Revue de langue et littérature françaises. Rédacteur : M. A. André, lecteur à l'Université de Lausanne. Librairie Payot. Prix 3 fr. 50.

Il est impossible, à l'heure actuelle, de se tenir au courant des œuvres et des tendances de la littérature française contemporaine sans l'aide d'un guide sûr et bien informé nous mettant en garde contre les œuvres médiocres qui ne méritent pas notre attention. Les *Causeries françaises* remplissent fort bien ce but. En effet, elles analysent les nouveautés (romans, poésie, théâtre) ; donnent des extraits des ouvrages intéressants ; indiquent les usages actuels de la langue et répondent aux questions des abonnés sur la littérature et la grammaire françaises. Elles forment, à la fin de l'année, un joli volume de 340 pages. A recommander aux membres du corps enseignant. E. S.

La Vie, poésies de Charles Fuster, troisième édition, librairie Fischbacher, Paris. Notre compatriote, M. Charles Fuster, nous offre la troisième édition — édition populaire par son bon marché — d'un volume de bonne et réconfortante poésie, qui fait contraste avec maintes publications d'aujourd'hui. C'est, comme le dit l'auteur :

« Un livre simple, un fort livre
Qui n'a pas l'odeur de la mort,
Mais le goût sacré de la vie. »

En lisant ces vers bien frappés, où on retrouve, l'émotion, la grâce et aussi l'énergie du poète des « Tendresses » et du « Cœur », l'affligé se sentira moins triste, le découragé partagera l'enthousiasme du poète, et tous se sentiront plus heureux :

« Et laissons dans nos cœurs, devenus un seul cœur,
Quand Dieu voudra, tomber des gouttes de bonheur. »

Les papas et les mamans savoureront des vers comme ceux-ci :

« Oh ! les bouches d'enfants, les bouches de velours !
Qu'elles ont une fraîche et naïve caresse !
Que de gaité dans leur musique enchanteresse,
Et comme leur baiser est meilleur tous les jours ! »

Ajoutons que ce bon livre se présente sous les dehors les plus séduisants, que l'impression en est très soignée et qu'il ne coûte que deux francs — prix auquel les poètes ne nous ont pas habitués. — Tous ces avantages encourageront sans doute nombre de Romands et de Vaudois à se procurer « La Vie » car, si notre peuple aime le bon vin, il aime aussi les saines œuvres littéraires, et c'en est une. A. R.

Choix de mots latins, disposés par familles, d'après Charles-Louis Longchamp, ancien maître au collège de Genève, publié chez Burkhardt. Genève 1902. Prix 2 fr. 50.

Le plan de ce vocabulaire latin-français est conçu d'une façon très rationnelle. Au début ce sont des mots sur les déclinaisons, les adjectifs et ensuite les mots sont rangés par familles d'après leur racine. Ce qui nous plaît surtout, c'est la partie traitant du verbe, où d'excellentes locutions sont réunies. Peut-être les locutions d'un ouvrage rare y sont-elles trop nombreuses ? Mais ici le maître, en faisant un choix judicieux des expressions les plus fréquentes, amènera facilement ses élèves à la lecture des auteurs latins élémentaires. Somme toute, refonte complète et réussie de l'ancien vocabulaire Longchamp. J. R.

— *Agenda de l'agriculteur et du vigneron*, Lausanne, Payot et Cie, libraires-éditeurs.

De toutes les publications que l'approche de la fin de l'année ramène périodiquement il n'en est aucune d'aussi pratique pour le peuple campagnard que « l'Agenda de l'agriculteur et du vigneron » : format de poche, bonne reliure, renseignements nombreux et précieux se rapportant à tous les domaines de l'agriculture. Si bien que ce petit volume devient indispensable à celui qui une fois l'a eu entre les mains. J. Emery.

— L'an dernier, à titre d'essai, la Maison Rooschüz et Cie, à Berne, a lancé dans le commerce, à l'occasion des Etrennes de Noël, pour les écoliers, une tirelire en ferblanc, charmant article qui a eu un succès extraordinaire (25 000 pièces environ ont été vendues en 2-3 semaines). Elle offre cette année un choix de 4 différents articles pour cadeaux. Ces 4 articles sont, non seulement extrêmement pratiques, mais encore d'une valeur réelle pour les écoliers, grands et petits.

Ce sont : 1. Une tire-lire. 2. Une boîte à ouvrage (boîte de couturière). 3. Un plumier. 4. Une boîte d'herborisation. (*Voir aux annonces.*)

Le vocabulaire de tous les jours finit par imprimer à l'esprit sa marque : l'âme d'un peuple s'élève ou s'abaisse avec sa langue. Octave Gréard.

Que les efforts soient plus ou moins favorisés par la vie ; il faut, quand on approche du grand but, être en droit de se dire : j'ai fait ce que j'ai pu.

Pasteur.

PARTIE PRATIQUE

ÉCOLE ENFANTINE

Les récits.

Avant d'aborder le sujet, nous tenons à remercier celles de nos collègues qui ont bien voulu répondre aux questions qui leur ont été adressées et nous les encourageons à continuer de participer à nos entretiens. Il nous sera utile en même temps que très précieux d'avoir leur opinion sur des sujets qui ne doivent pas manquer d'intéresser toutes celles qui s'occupent d'enseignement à l'école enfantine.

Pour commencer notre étude, nous publions dans ce numéro quelques lignes extraites d'une des réponses qui nous sont parvenues et qui se rapportent à la première question : Quel doit être le rôle du récit à l'école enfantine.

Nous nous proposons de traiter à notre tour, dans d'autres articles, les différents points du sujet, afin de rechercher si le récit occupe bien dans notre enseignement la place à laquelle il a droit. Nous reviendrons alors sur les réflexions qui nous ont été présentées, et les discuterons, s'il y a lieu.

« Le récit doit être à la base de l'enseignement frœbelien. L'en-
» fant est, comme on l'a dit, avide d'histoires.

» Etourdi, inattentif, indifférent dans maintes leçons, nous le ver-
» rons, à l'ouïe d'une histoire, prêter une oreille attentive et suivre
» avec intérêt les différentes scènes du sujet. C'est que « raconter
» répond à un besoin de l'enfant et satisfait toutes les exigences de
» sa nature impressive. »

» Le rôle essentiel du récit est d'ouvrir des horizons nouveaux
» à l'enfant en frappant son imagination, en éveillant chez lui des
» pensées nobles et généreuses, en développant des sentiments et
» en ouvrant sa conscience à tout ce qui est beau et à tout ce qui est
» honnête et bon. Le récit a, comme on peut le voir, une impor-
» tance considérable pour la *formation du caractère*. Son rôle sera
» pour l'enfant ce que la lecture est pour les grands. Il exercera
» une influence bienfaisante et salutaire ou, au contraire, aura un
» effet dangereux, néfaste même, en faussant son imagination et
» en endurcissant son cœur. »

E. W.

COMPOSITION

Désobéissance punie.

Plan. — 1. Désir de la fourmi ; sa demande. — 2. Réponse de la mère. — 3. La fourmi désobéit ; ses réflexions. — 4. Punition. — 5. Conclusion.

Développement. — Ah ! le beau temps ce jour-là ! Que le soleil brillait gentiment dans le bleu serein du firmament ! Qu'ils étaient gais ses chauds rayons ! Que les oiseaux chantaient bien et que les fleurs sentaient bon ! — Et la toute petite fourmi rouge était triste, si triste au fond de son trou noir en songeant à à la fête des gazons ! Comme elle aurait aimé sortir aussi, gambader sous les brins d'herbe, monter le long des fleurs, rendre visite au vieux cerisier ! Enfin, n'y tenant plus : « Maman, dit la pauvrette, laissez-moi donc sortir un peu, pas bien loin, là, tout près ! »

— « Mais non, ma fille, pas du tout ! » — « Il fait si beau ! » — « Malheureuse ! tu ne penses donc pas qu' ilest très dangereux de s'éloigner quand on est toute petite fourmi ! Tout près d'ici, voisins de notre fourmilière, habitent des ennemis — nos parents, pourtant ! — mais si mauvais, si cruels qu'assurément ils causeraient ta perte ! — « Je suis courageuse et me battrais bien fort ! Si c'est ce qui vous tourmente, je n'irai point de ce côté-là ! » — « Tu ne songes pas, imprudente, à ces terribles précipices d'où l'on ne sort jamais si on s'y laisse rouler, aux pinces meurtrières qui vous font bien mal et qui donnent la mort : le féroce fourmi-lion t'attirerait ! » — « Je ne le verrais pas ! » — « Ecoute, ma petite, les conseils de ta bonne mère ; obéis ; crois-moi, il t'arriverait malheur, ne sors pas ! Va plutôt rendre visite à nos œufs si chers, à nos constructions, à nos souterrains, à nos greniers, à nos provisions ! »....

Mais la petite s'esquiva de la fourmilière paternelle. Loin du danger ! La voilà trottinant, courant de ci, de là, franchissant les vallées, escaladant les monts, riant aux papillons, babillant aux fleurettes tapies au pied des touffes vertes, ne songeant plus à rien sinon qu'à s'amuser. « Qu'on est bien en ce domaine ! Quelles admirables contrées ! Qu'il est bavard ce charmant ruisseau ! Que ces herbes sont hautes, et quelle fraîcheur, quel ombrage sous toutes ces tiges ! Quels beaux épis et quels bons grains ! Bonjour, mignonnes marguerites ! Sûrement maman ne me connaissait guère lorsque tantôt elle priait la « toute petite fourmi » de ne point partir ! Une « toute petite fourmi » moi qui suis déjà si grande ! » Et la follette riait, riait de la peur de sa mère. « Cette pauvre vieille tout de même ! S'en forge-t-elle de durs préceptes et de vieux conseils ! » Ayons pitié !

Soudain la malheureuse glisse, glisse..... Horreur ! un pécipice. Maman ! maman ! — Hélas ! trop tard maintenant ! Crie, pauvre petite fourmi, désole-toi, appelle, demande grâce, supplie, appelle encore ! Vains efforts ! Tu roules, tu roules !... — Elle se débat, elle veut fuir ; ses faibles membres crispés ne s'accrochent qu'à du sable qui plus rapidement l'entraîne au trépas. Elle frissonne ! Là, au fond, les pinces terribles, qu'indiquait sa mère, sa pauvre mère, attendent la toute petite fourmi !

..... Enfant, va donc aux abords de l'entonnoir funeste ! Baisse-toi ! — Vois-tu ? Hélas ! C'est tout ce qui reste de l'infortunée désobéissante : un cadavre vide et desséché ! Pauvre petite fourmi !

Chers amis, obéissez toujours à votre mère ; ne jetez pas au vent les leçons qu'elle vous donne ni les sages conseils qu'elle vous prodigue ; c'est un cœur qui parle et le meilleur : le cœur de votre mère.

Gve ADDOR.

RÉCITATION ET RÉDACTION

Les Oisillons.

Tu l'as cueilli trop tôt, dans le rosier sauvage,
Ce nid qu'un imprudent jardinier te montra,
Ma fillette ! et voilà des pleurs sur ton visage,
Parce que ta couvée avant ce soir mourra.

Vois-tu sur tes genoux, chaque fois que tu bouges,
Se soulever ces fronts aveugles et rosés,
Et s'ouvrir en criant toutes ces gorges rouges,
Où tu ne peux, hélas ! mettre que des baisers !

Ils ont froid, ils ont faim, leur pauvre nid de mousse,
Comme un vieux vêtement se déchire et s'en va,
Et ton haleine, encore qu'elle soit chaude et douce,
Ne saurait remplacer l'aile qui les couva.

Ils mourront... et là-bas sur la branche déserte,
Leur mère, en gémissant, gardera jusqu'au soir,

Frétillante à son bec, quelque chenille verte
Pour les chers oisillons qu'elle espère revoir...

Va ! cours lui rapporter sa frileuse famille;
Replace bien le nid au milieu du rosier.
Demain, à ton réveil, caché dans la charmille,
Leur père chantera pour te remercier. François Fabié.

La poésie « Les Oisillons » de François Fabié (*Livre de lecture*, Dupraz et Bonjour, pp. 410) a été lue, expliquée ; le côté déclamation sera tout particulièrement soigné : ce morceau de poésie cache des trésors d'une douce tendresse maternelle, mélangée de pitié et de reproche.

Comme introduction, avant de dire aux élèves le nom de la poésie, on pourra, en suivant l'actualité, rappeler l'entente internationale pour la protection des oiseaux ; les enfants ont lu cela dans les journaux, mais ils n'ont pas pris garde à tous les détails de la convention qu'il sera bon de relire, et peut-être d'afficher en classe. Rappeler aussi que les chasseurs tessinois ont protesté contre l'adhésion de la Suisse à cette entente.

La leçon de rédaction arrive. Les détails de la poésie sont encore à la mémoire des enfants. Il s'agit de tirer de cette pièce un récit suivi, situé, dans le temps et l'espace ; tout est contenu dans ces cinq strophes ; il faut choisir. Par des questions et discussions avec les élèves, on établira ce qui suit :

Selon la poésie, la petite fille reste toujours à la même place; elle vient de prendre le nid dans le rosier sauvage ; elle s'est assise dans le voisinage de celui-ci, sur un banc, un caillou, peut-être la brouette du jardinier. Elle est là, le nid sur ses genoux, caressant ou embrassant les oisillons : survient une personne. Qui est cette personne ? Est-ce une amie, un frère, une sœur, le père, la mère ? On est bien vite disposé à croire que c'est la mère de la fillette, ou du moins une femme ; pourquoi ? le langage est doux, sympathique, c'est le cœur qui parle. Les raisons avancées pour engager la petite dérobeuse à rendre le nid sont du domaine de la tendresse, de la maternité ; les petites créatures ont froid et faim ; elle ne savent pas encore se conduire ni chercher leur nourriture ; leur mère est gémissante : elle attendra jusqu'au soir, avec une chenille au bec... Tout cela, ce n'est pas du raisonnement, du calcul. Un homme aurait parlé plus rudement ; il aurait grondé, puis il aurait cherché à faire comprendre que quatre ou cinq petits oiseaux péris étaient une perte pour l'agriculture, qu'il faut protéger nos utiles chanteurs, et, la raison intervenant, le père aurait dit : « Aimerais-tu, ma chère, qu'un brigand vînt te ravir à ton père et à ta mère ?... »

Pendant que la mère parle, la fillette ne bouge pas. Il n'y a pas d'action de sa part ; elle joue un rôle passif, actuellement ; mais elle a joué un rôle actif, auparavant, et il est probable qu'elle ne demeurera pas passive après avoir entendu le conseil de sa mère.

Nous voulons précisément rétablir toute l'action, la raconter comme elle a dû s'exécuter, en faisant intervenir la mère au moment exact ; elle ne racontera pas tout, mais elle dira ce qui suffit pour décider l'enfant à remettre le nid à sa place.

Nous choisirons dans la poésie tous les détails qui peuvent entrer dans une narration : nous nous aiderons tous, discutant la place de chacun d'eux, voire leur forme. Ce sera, en somme, une sorte de mise en prose de la pièce de vers, mais où le récit sera fait directement, et non par l'intermédiaire d'une personne.

Voici comment la narration pourra se rédiger :

LES OISILLONS

La petite Rosa aimait beaucoup les oiseaux, les fleurs, le jardin ; elle tenait très souvent compagnie à Jean, le jardinier. Un jour, après le dîner, elle descen-

dit au jardin, et Jean lui montra dans un buisson de rosier sauvage un nid de mésanges douillettement posé sur les branches.

Flora, n'écoutant que son amour pour les oiseaux, vola vers l'arbuste, s'y introduisit avec peine et s'empara du nid ; elle se fit bien aux mains quelques égratignures, et le nid, déjà si peu solide, se déchira bien un peu ; mais elle, joyeuse de sa trouvaille, ne s'inquiéta pas de ces petits bobos, et elle alla s'asseoir sur la brouette du jardinier.

Elle posa son nid sur ses genoux ; elle caressait tendrement les cinq oisillons qu'il contenait, pauvres petites bêtes encore aveugles, recouverte à peine d'un frêle duvet qui ne les garantissait pas contre l'atteinte des plus légères brises. Ils frissonnaient, ils ouvraient tout grand leur bec ; et à ces petites mésanges qui avaient faim et froid, Flora ne pouvait donner que des baisers ; elle essayait vainement de les réchauffer en soufflant sur eux son haleine chaude ; hélas ! c'était l'aile de la mésange qui seule pouvait faire le bonheur de ces petits êtres.

Flora sentant le malheur dont elle était cause et croyant que les petits allaient mourir, se mit à pleurer sur leur sort.

Clotilde, la femme du jardinier, arriva à cet instant ; elle comprit ce que la fillette avait fait ; elle s'approcha de Flora et lui dit tendrement, quoique sur un ton de léger reproche :

— Mon enfant, tu ne devais pas prendre ce nid ; les petits sont encore trop jeunes ; va, reporte-les où tu les as pris ; mais pose le nid délicatement sur la branche, et attends que ces mésangettes aient grandi. Leur mère sera contente, va !

Flora, tout aussitôt, se leva, prit son nid et se dirigea vers le rosier sauvage ; la mère était là, inquiète, sur une branche ; elle tenait une chenille verte en son bec, et elle cherchait sa couvée. Flora se déchira de nouveau les mains, mais elle fut récompensée en voyant la joie de la pauvre mère qui, en gazouillant, partagea la chenille à ses petits, qui, eux, murmuraient délicieusement en se sentant de nouveau auprès de leur mère.

Flora savoura longtemps le bonheur qu'elle venait de procurer à cette famille, puis elle rentra et se coucha tôt pour pouvoir s'éveiller dès l'aube, le lendemain.

Le lendemain, ce fut le chant heureux du père de la couvée qui, s'élançant frais et pur dans l'air du matin éveillant la fillette, semblait lui dire :

— Si tu ne m'avais pas rendu mes chers petits, mon chant ne serait pas joyeux à cette heure ; merci, petite fille : tu as fait une bonne action. Quand elles seront grandes, mes mésangettes chanteront pour te remercier encore.

EUG. MONOD.

ARITHMÉTIQUE

Calcul oral.

2me degré, 3me année du programme.

1° Multiplier un nombre par 11 c'est prendre 10 fois ce nombre plus 1 fois ce nombre. $15 \times 11 = 10$ fois $15 + 1$ fois 15 soit 165.

Applications : a) 1 stère de sapin coûte 13 f. Combien 11 stères ? Réponse 143 f. ; *b)* 1 qm. de blé vaut 18 f. Comblen 119 ? (198 f.) ; *c)* Un verger mesure 38 m. de long, sur 11 m. de large ; quelle en est la surface ? (418 m²) ; *d)* Un employé qui gagne 85 f. par mois s'est absenté pendant 1 mois. Combien a-t-il gagné pendant cette année ? (935 f.) ; *e)* Quel est le prix de 11 kg. de café à 1,80 f. le kg. ? (19,80 f.) ; *f)* De 11 litres d'huile de noix à 2,30 f. ? (25,30 f.) ; *g)* Quel est le prix de 11 m. de toile à 3,90 f. ? (42,90 f.) ; *h)* de 11 qm. de foin à 6,80 f. le qm. ? (74,80 f.) ; *i)* De 11 m. de drap à 13,50 f. le m. ? (148,50 f.) ; *j)* De 11 ares de pré à 42, 50 f. l'are ? (467,50 f.).

A. PANCHAUD.

Problèmes pour le degré intermédiaire (1re année).

CALCUL ORAL

De	48	ôtez	3	fois	9	—	9 ?	*Reste*	*30.*
De	36	ôtez	5	fois	8	—	12 ?	»	*8.*
De	32	ôtez	4	fois	6	—	4 ?	»	*12.*
De	56	ôtez	7	fois	5	—	7 ?	»	*28.*
De	60	ôtez	9	fois	6	—	14 ?	»	*20.*
De	89	ôtez	10	fois	8	—	20 ?	»	*29.*
De	72	ôtez	7	fois	9	—	13 ?	»	*22.*
De	95	ôtez	10	fois	7	—	15 ?	»	*40.*
De	120	ôtez	9	fois	10	—	20 ?	»	*50.*
De	156	ôtez	12	fois	10	—	14 ?	»	*50.*
De	199	ôtez	10	fois	15	—	1 ?	»	*50.*
De	200	ôtez	10	fois	17	—	25 ?	»	*55.*
De	180	ôtez	11	fois	14	—	6 ?	»	*32.*
De	220	ôtez	8	fois	25	—	15 ?	»	*35.*
De	250	ôtez	4	fois	60	—	30 ?	»	*40.*
De	300	ôtez	5	fois	40	—	25 ?	»	*125.*
De	225	ôtez	9	fois	20	—	10 ?	»	*55.*
De	184	ôtez	6	fois	25	—	20 ?	»	*54.*
De	172	ôtez	8	fois	20	—	8 ?	»	*20.*
De	144	ôtez	11	fois	12	—	2 ?	»	*14.*
De	105	ôtez	4	fois	24	—	16 ?	»	*25.*
Ds	86	ôtez	4	fois	19	—	6 ?	»	*16.*

CALCUL ÉCRIT

1. Un enfant est né en 1892. En quelle année aura-t-il quinze ans ?
Rép.: 1907.

2. Denis Papin, né en 1645, construisit sa première machine à vapeur en 1707 et il mourut en 1714. Quel âge avait-il quand il construisit sa machine. A quel âge est-il mort ? *Rép.: 62 ans. — 69 ans.*

3. Robert Fulton construisit le premier bateau à roues en 1807. Combien d'années après la machine de Papin ? *Rép.: 100 ans.*

4. L'ingénieur français Normand construisit le premier bateau à vapeur à hélice en 1843. Combien d'années après les deux inventions précédentes ?
Rép.: 136 ans. — 36 ans.

5. Le grand navire transatlantique la « Normandie » a été construit en 1883. Combien d'années après les bateaux de Papin et de Fulton ?
Rép.: 176 ans. — 76 ans.

6. Georges Stephenson construisit la première locomotive en 1812. Combien d'années après le bateau de Papin et combien d'années avant la construction de l'hélice ? *Rép.: 105 ans. — 31 ans.*

7. Le navire transatlantique la « Gascogne » a 155 mètres de long et le cuirassé le « Formidable » a 104 m. Exprimer la différence de longueur en décimètres ?
Rép.: 510 dm.

8. Les frères Montgolfier lancèrent le premier ballon en 1783. Combien y a-t-il d'années ? *Rép.: 119 ans.*

9. Le tunnel du St-Gothard a 14 920 mètres de long et celui de Blaisy, sur la ligne de Paris à Lyon, a 4100 m. Quelle est la différence de longueur exprimée en décamètres ? *Rép.: 1082 décamètres.*

10. Pour creuser le tunnel de Blaisy on a payé 2440 f. par mètre. Quelle a été la dépense totale ? *Rép.: 10 004 000 f.*

11. Le tunnel de l'Arlberg, entre Insbruck et Bregenz a 10 352 mètres de long

et celui du Hauenstein, sur la ligne d'Olten à Bâle a 250 décamètres. Quelle est la différence exprimée en mètres ? *Rép.: 7852 mètres.*

12. Dans une rue longue de 486 m. on a posé une double voie de tramways. Quelle est la longueur totale des rails employés ? *Rép.: 1944 mètres.*

13. Chaque rail a une longueur de 6 mètres. Combien a-t-on employé de rails ? *Rép.: 324 rails.*

14. Pour transporter ces rails on se sert d'un camion sur lequel on charge 6 rails. Combien fera-t-on de voyages ? *Rép.: 54 voyages.*

15. Le long d'un trottoir de 1256 mètres on plante des arbres à 8 mètres les uns des autres. Combien en faut-il ? *Rép.: 157 arbres.*

16. Chaque arbre coûte 160 centimes ; les frais de plantation, tuteurs, s'élèvent à 240 centimes par arbre. Quelle est la dépense totale pour cette plantation ? *Rép.: 628 f.*

A. C.

COMPTABILITÉ

II. Compte de Pierre-Abram[1].

Ce propriétaire aimerait savoir s'il a fait une bonne année avec sa vigne. Il vous prie de lui faire son compte, sachant ce qui suit :

Il a payé sa vigne f. 7500 et il compte l'intérêt au 4 %; il paie 1 ‰ d'impôt à l'Etat, f. 0.75 ‰ à la commune. L'intérêt du pressoir et des vases est évalué à f. 30. La messeillerie et les frais de surveillance valent f. 20. L'entretien annuel de tous les ustensiles nécessaires monte à f. 25. Le fumier a été payé f. 0.30 le pied³. Il a employé 20 kg. de sulfate de cuivre à f. 0.65 le kg. et 40 kg. de soufre à f. 22 les % kg. Compter le vin à 20 c. le l.

Compte de Pierre-Abram.

	Dépenses		Recettes	
Culture, d'après le compte du vigneron	474	28	—	—
Fumier, 417 pieds³ à f. 0,30	125	10	—	—
Echalas, 880 à f. 32 le 1000	25	60	—	—
Sulfatage, 20 kg. sulfate à f. 0,65	13	—	—	—
Soufrage, 40 kg. de soufre à f. 0,22	8	80	—	—
Intérêt de fr. 7500 au 4 %	300	—	—	—
Impôt à l'Etat, f. 7500 au 1 ‰	7	50	—	—
» à la commune f. 7500 au 0,75 ‰	5	52	—	—
Intérêt du pressoir et des vases	30	—	—	—
Messeillerie et frais de surveillance	20	—	—	—
Entretien des ustensiles	25	—	—	—
Vin, 4928 l. à f. 0,20 le l.	—	—	985	60
Pour balance, il perd	—	—	49	31
Sommes égales	1034	41	1034	41

CONSEIL

Il est probable que l'enfant apprendrait plus vite à lire et à écrire si on l'exerçait à tracer les caractères *en même temps* qu'à les nommer. C'est un préjugé de croire qu'on ne peut pas faire bien deux choses à la fois. En faisant marcher ensemble la lecture et l'écriture, on obligerait les deux mémoires visuelle et motrice à s'associer et à s'entr'aider comme deux chevaux attelés à la même voiture.

BINET.

[1] Voir le *Compte d'un vigneron*, page 45 de l'*Educateur*, 1902, n° 3, dont le *Compte de Pierre-Abram* est la suite.